

Compte rendu du Conseil Municipal du 9 décembre 2019

2019ko abendoaren 9ko Herriko Kontseilua

Présents / Hor zirenak : Mmes BARBIER, ECHEVERTZ, ETCHEVERRY, GARY, OXARANGO et MM. BARNECHE, BISCAY, ETCHEBERRY, HERNANDEZ, SOULIGNAC

Absents excusés / Ezin etorria jakinarazia zutenak : Mme ETCHART-DUHALDE et Mr ETCHEGARAY

Le conseil municipal d'Ayherre s'est réuni le 9 décembre 2019 dans la salle du conseil de la mairie à 20h30 et à délibéré comme suit :

1. Décision modificative au budget principal

| FONCTIONNEMENT | |
|---------------------------------------|----------|
| DEPENSES | |
| 61524 – Bois et Forêts | -3 000 |
| 275 – Dépôts et cautionnements versés | 3 000 |
| TOTAL | 0 |

| INVESTISSEMENT | |
|--|----------|
| DEPENSES | |
| 2313 – Accessibilité handicapés-Mairie – Opération 172 | - 5 000 |
| 2315 – Fronton bourg - Opération 153 | 5 000 |
| TOTAL | 0 |

Accord du conseil municipal

2. Contrat de progrès Euskara avec la CAPB

Objectifs :

- Accompagner les communes et les syndicats intercommunaux dans la mise en place d'une offre bilingue dans les services stratégiques, au contact de la population
- La mise en place du bilinguisme suppose à la fois
 - de développer la compétence en langue basque des agents communaux par le recrutement ou la formation professionnelle
 - d'intégrer la langue basque dans les supports de travail des services en ayant notamment recours à de la traduction

- d'intégrer la langue basque dans l'image et le paysage de la commune (affichage, signalétique, supports de communication),
- de proposer chaque année aux administrés des actions concrètes en langue basque (exemple : proposer des animations dans le cadre d'Euskararen urtaroa et d'Euskaraldia, assurer la présence de l'euskara dans les interventions au cours des animations organisées, mettre en place des actions de sensibilisation à la langue basque en direction des nouveaux arrivants, examiner la possibilité de développer l'offre en langue basque dans le service périscolaire, accueil de la petite enfance, accueil de loisirs, etc.)
- La CAPB accompagnera les communes jusqu'à ce qu'ils puissent fonctionner de manière bilingue et autonome : appui financier et appui en ingénierie

La commune souhaite continuer à s'engager fortement à la mise en place des services en langue basque. Le cadre proposé sera un gage de continuité et de pérennité pour l'avenir.

Accord à l'unanimité du conseil municipal

3. Cession local commercial à Mr LESIEUR gérant de la société TEC SERVICES

Mr LESIEUR gérant de la société TEC SERVICES souhaite acheter un 2ème local de 50m2.

Proposition de prix à hauteur de 25 000 € ht comme pour la première vente.

Accord du conseil municipal

4. Approbation du rapport de la CLECT

- Evaluation des transferts de charges de fonctionnement liés à la restitution de la compétence "fourrière animale" aux communes de Sud Pays Basque (12communes)
- Evaluation des transferts de charges liés à la restitution du volet animation (porté par l'ex-Office de Tourisme de Basse-Navarre) de la compétence tourisme (commune de Saint-Palais)
- Evaluation des transferts de charges relatifs à l'équipement d'aide alimentaire "Table du Soir" (commune de Bayonne)
- Evaluation des transferts de charges relatifs au portage de repas sur le territoire du Pays de Hasparren (commune du Pays de Hasparren hors Macaye)

Accord du conseil municipal

5. Electrification rurale

Le SYNDICAT d'ENERGIE des Pyrénées-Atlantiques a procédé à l'étude des travaux de : **Extension BT propriété IRIGARAY Peio**, ces travaux feront l'objet d'une inscription au Programme d'Electrification Rurale " FACE AB (Extension souterraine) 2019.

Le montant des travaux et des dépenses à réaliser, se monte à un total de : **12 113,99 €**

Le plan de financement prévisionnel de l'opération se décomposant comme suit :

| | |
|---|-------------------|
| - participation FACE | 7 835,64 € |
| - T.V.A. préfinancée par SDEPA | 1 889,91 € |
| - participation de la commune aux travaux à financer sur fonds libres | 1 958,91 € |
| - participation de la commune aux frais de gestion | 429,53 € |

Accord du conseil municipal

6. Dissolution du syndicat intercommunal pour la réalisation d'une maison de retraite dans la vallée de l'Arbéroue

Le syndicat intercommunal pour la réalisation d'une maison de retraite dans la vallée de l'Arbéroue, composé des communes d'Ayherre, Bonloc, Isturits, Méharin, Orègue, Saint-Esteben et Saint-Martin-d'Arbéroue, a été créé par arrêté préfectoral du 16 juin 1969 dans le but de réaliser une maison de retraite dans la commune d'Isturits.

Ce syndicat n'exerce plus d'activité et qu'aucun mouvement comptable et budgétaire n'a été enregistré depuis de nombreuses années. Ce syndicat possède un actif constitué de participations financières pour un montant de 190.56€ et ne présente aucune dette, aucune créance et aucun solde de trésorerie à répartir.

Proposition de dissoudre le Syndicat intercommunal pour la réalisation d'une maison de retraite dans la Vallée de l'Arbéroue, à compter du 1^{er} mars 2020.

Accord du conseil municipal

7. Recrutement agent recenseur

Recrutement d'un agent recenseur à mi-temps en complément.

L'équipe complète de recensement a été recrutée. Début des activités le 15 janvier. Un calendrier plus précis sera diffusé avant la fin du mois.

Questions diverses

- Travaux d'aménagement sur la route départementale n°10 à hauteur de la station d'épuration : cession de 65 m² au Département des Pyrénées-Atlantiques, modification du parcellaire cadastral.
- Gouter des aînés Mercredi 18 Décembre 2019 à 16h au restaurant Auxotea
- Marché des travaux d'agrandissement de la cantine-fin de la consultation au 06 décembre
Tous les lots ont trouvé preneurs et le montant prévisionnel est respecté. Le maître d'œuvre JP Barbier vérifie les propositions afin de signer les ordres de service avant la fin de l'année civile.

- PLUI : fin de l'enquête publique. Le rapport des commissaires enquêteurs sera disponible en début d'année 2020.
- Dimanche 22 Décembre à 10h au sein des locaux du Bar/Restaurant Gozategia.....réunion ouverte à tous les Aihertars.
 - 1-La gérance du restaurant "Gozategia" suite au départ de nos deux gérants actuels
 - 2-réhabilitation de la maison Beltzagitea, enjeu majeur des prochaines années.
- Recherche de personnel de remplacement à l'école et pour le ménage des locaux municipaux